

St-Zénon, le 27 novembre 2016

**Dépôt** par courriel à [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

À l'attention de Mme Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie

Madame,

J'ai la chance de posséder une résidence (ancien chalet) en pleine forêt qui est mon havre de paix et de ressourcement.

J'ai réussi jusqu'ici à conserver le compteur électromécanique qui est fiable et sécuritaire. Ce compteur est à l'intérieur, dans la salle à manger, à six pieds de la table et juste au-dessus du divan-lit où mes petits-enfants dorment fréquemment.

Pour notre bien-être à tous, je vous demande donc d'établir une option de retrait afin de conserver ce compteur fiable sur lequel tous s'entendent pour dire qu'il est le moins nocif pour la santé. Il est fait de matériaux non-inflammables, n'émet aucune onde de télécommunication et aucune électricité dite «sale».

Cette option pour conserver un compteur électromécanique existe ailleurs et ne cause aucun problème. Je suis prêt à assumer les frais de retrait pour ce type de compteur, s'il y en a.

De plus, je vous demande de conserver les compteurs électromécaniques qui sont actuellement détenus par Hydro-Québec. D'autres familles aimeraient avoir la possibilité de pouvoir les utiliser en toute confiance.

Veuillez ajouter cette lettre aux Observations en rapport avec le dossier R-3664-2016.

Merci de votre attention,

Claude Benny  
546, Chemin Beausoleil  
St-Zénon Qc  
J0K 3N0

Courriel : [claudiusben@hotmail.com](mailto:claudiusben@hotmail.com)

